

Voici la lettre qu'a écrit Georges Frêche à un membre du bureau de « Vent de Colère ! » :

Elections Régionales
en Languedoc-Roussillon
21 et 28 mars 2004

Georges Frêche
Tête de liste régionale



Montpellier, le 4 mars 2004

M

J'ai bien reçu votre courrier que j'ai lu avec attention et par lequel vous m'interrogez sur notre projet de politique régionale en matière d'éolienne.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'intérêt que vous manifestez pour notre engagement.

Notre méthode de gestion, si les électricités et les électeurs nous accordent leur confiance les 21 et 28 mars prochains, sera avant tout placée sous le signe de la concertation et des objectifs partagés.

Le Pacte de développement que nous avons récemment signé à Montredon des Corbières avec les Présidents des Conseils Généraux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales repose justement sur une contractualisation, des engagements et un soutien de la part de l'Institution Régionale.

Nous souhaitons que les dossiers soient traités au plus près des réalités de terrain, car cela participe d'une conception de l'aménagement harmonieux du territoire.

C'est dire l'importance que nous accorderons à une sorte de décentralisation qui se nourrira des apports de l'ensemble des acteurs qui animent son espace (professionnels, associations, collectivités locales).

Pour répondre plus précisément à votre interrogation, je ne pense pas que l'éolien massif industriel ait sa place en Languedoc-Roussillon. Nous misons trop sur la beauté de nos paysages, la richesse de notre patrimoine tant architectural qu'environnemental, sources de développement et de création d'emplois, pour participer, indirectement, à leur destruction.

Cependant et vous ne pouvez en disconvenir, nous devons absolument investir dans des énergies renouvelables et lutter contre toute forme de pollution. Des formes de production industrielle à partir d'énergie éolienne sont possibles en « off-shore » comme cela se fait en mer du Nord notamment, et qui peuvent être indirectement couplées à un contrôle, voire à des actions de préservation de fonds marins. C'est en tout cas une piste de réflexion.

Mais pour prendre connaissance de l'ensemble de nos engagements, je vous suggère de consulter notre programme et nos propositions, désormais en ligne sur notre site Internet.

En espérant que nous saurons répondre à vos attentes, je vous prie de croire, M en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

www union-toute net

Contacts :
tél. 04 67 02 72 78
fax. 04 67 84 41 25
Permanence électorale :
8, Place de la Comédie
BP 2035
34024 MONTPELLIER CEDEX 1

Georges Frêche



La lettre de François BAYROU à Alain BRUGUIER :



Le Président

Monsieur Alain BRUGUIER
Président de « Vent de Colère »
Chemin des Cadenèdes
30330 ST LAURENT LA VERNEDE

Paris, le 27 avril 2004

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la question des éoliennes industrielles et je vous en remercie. Le temps m'a manqué pour vous répondre dans des délais raisonnables, croyez que je le regrette.

Le débat sur la protection de l'environnement et le développement des énergies nouvelles et renouvelables est un sujet majeur qui est au cœur de la réflexion de l'UDF. Il nous apparaît nécessaire de lancer un grand programme de recherche, mobilisant tous les acteurs concernés, pour rendre compétitives les filières des énergies renouvelables.

Nous pensons qu'il faut privilégier l'énergie solaire dans les DOM comme dans nos régions méditerranéennes, en envisageant un programme photovoltaïque susceptible de donner à ces territoires une indépendance énergétique en harmonie avec leur environnement. Dans les régions françaises moins ensoleillées, nous préconisons des dispositifs mixtes, tels la combinaison non polluante solaire-gaz, qui a déjà fait ses preuves en Ile-de-France.

Quant aux éoliennes, elles rencontrent une hostilité croissante chez les riverains et de nombreuses associations de protection de la nature, comme en témoigne votre courrier. Afin de préserver notre environnement et notre paysage, qui est la richesse de notre pays, tout en développant la filière éolienne, nous proposons la construction d'éoliennes sur des plates-formes en mer : elles nuisent moins à l'environnement visuel et leur rendement énergétique est plus élevé que sur terre. Cette installation au large de nos côtes devrait être faite en partenariat avec les collectivités locales et les pêcheurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

François BAYROU

La lettre de Hervé MORIN à Alain BRUGUIER :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

LE PRÉSIDENT

Député-maire d'Épaignes
Conseiller régional
De Haute-Normandie

Monsieur Alain Bruguer
Président de la Fédération Nationale
«Vents de Colère»
Chemin des Cadenèdes
30330 Saint Laurent La Verne

Paris, le 18 juin 2004

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le projet de loi d'orientation sur l'énergie et les limites du développement de l'éolien industriel en me communiquant les articles parus dans l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel », et je vous en remercie.

Le Groupe UDF est attaché à la maîtrise et à la diversification du bouquet énergétique français tout en garantissant pour le citoyen et le consommateur l'efficacité et la qualité des services mais aussi le respect de l'environnement, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Lors de la discussion sur le projet de loi d'orientation sur l'énergie, un débat a eu lieu sur la place et le rôle des éoliennes dans le bouquet énergétique français. Le Président de la commission des affaires économiques, Patrick Ollier, a fait adopter un amendement qui permet de mieux encadrer l'implantation des éoliennes en confiant l'autorisation du permis de construire au maire. Le Groupe UDF approuve cette initiative qui responsabilise les élus locaux et permet de respecter les opinions des populations locales. Pour ma part, je suis persuadé que le développement des éoliennes ne doit pas se faire sans l'assentiment des populations et qu'il appartient aux candidats aux élections de dire clairement ce qu'ils prévoient de faire dans ce domaine. En tout état de cause, je crois que la multiplication anarchique des éoliennes ne peut être l'alpha et l'oméga de notre politique nationale en matière d'énergies renouvelables.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Hervé MORIN